



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation des Français tout au long de la vie professionnelle

Question écrite n° 43894

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la formation des français tout au long de la vie professionnelle. L'étude de l'OCDE - PIACC - portant sur l'évaluation des compétences des adultes français les place parmi ceux ayant les compétences les plus basses. De plus, les compétences des salariés se dégradent plus vite au cours de la vie active que dans les autres pays, ce qui explique les difficultés des jeunes seniors sur le marché du travail. Pourtant, la France est dotée d'un dispositif de financement public de formation continue : le compte personnel de formation (CPF). Le CPF s'adresse à toute personne en activité de plus de 16 ans tout au long de la vie professionnelle et n'est pas attaché au contrat de travail. Il semblerait que les salariés n'utilisent pas assez leur compte personnel de formation, surtout quand ils sont peu qualifiés et d'autant plus quand ils travaillent dans de petites entreprises. La principale raison de cette non-utilisation est l'absence de connaissance de cet outil de formation. Également, les personnes sans emploi sont aussi en déficit de formation, malgré les structures de Pôle emploi et France compétences. Ainsi, il lui demande les intentions du Gouvernement pour à la fois, davantage communiquer sur le compte personnel de formation pour tous les salariés et pour améliorer la coopération entre Pôle emploi et France compétences.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43894

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 634

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)